

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU JEUDI 13 AVRIL 2017**

**N°2017- CC-2017-3S-DIRCAB-18**

L'An Deux Mille Dix-Sept, le Jeudi 13 du mois d'Avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « La Riviera du Levant », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de ville du Gosier, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DUPONT, Président, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée intercommunale.

**PRESENTS** : MM. Jean-Pierre DUPONT - Christian BAPTISTE - Laurent BERNIER - Jean-Claude PIOCHE - Jocelyn CUIRASSIER - Francis BAPTISTE - Teddy MARY - Solaire COCO - Philippe TROUPE - Mme Lydie PAVIOT ép. SELLIN - M. Christian THENARD - M. José SEVERIEN - Mmes Liliane MONTOUT - Sylvia LAPTES - M. Lucien GALVANI - Mmes Valérie HUGUES - M. Duniere AGLAS - Mme Mariette MANDRET - M. Eric LATCHOUMANIN - Mme Yvanne CHELAMIE ép. LOSBAR - MM. Jean DAIJARDIN - Raymond PARSHAD - Mme Nathalie CHOURO ép. BRACAT.

**EXCUSES** : Mmes Marie-Flore DESIREE - Paulette LAPIN - Ghislaine GISORS - M. Jean-Claude CHRISTOPHE (Procuration à Solaire COCO) - Mmes Nadia CELINI - Félicienne GANTOIS - Olivia JEAN ép. RAMOUTAR-BADAL - Michelle MAXO - Mmes Diana PERRAN (Procuration à Jean-Pierre DUPONT) - M. Jean FAHRASMANE - Mmes Isabelle BOSSU ép. JEANJEAN (Procuration à Lydie SELLIN) - Cynthia DINANE.

**ABSENTS** : M. Patrice PIERRE-JUSTIN - Mmes Maguy THOMAR - Roberte MERI - M. Cédric CORNET - Mmes Alix OURTOU ép. HUYGHUES BEAUFOND - MM. Jean-Luc PERIAN - René NOEL.

**Monsieur Jocelyn CUIRASSIER a été désigné en qualité de secrétaire de séance.**

\*\*\*\*\*

**OBJET : VALIDATION DE L'ORGANIGRAMME DE LA CARL**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

**Vu** la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

**Considérant** la présentation de la nouvelle organisation de l'administration communautaire au Conseil communautaire réuni le 18 octobre 2016 ;

**Considérant** l'avis favorable du Comité Technique réuni le 16 décembre 2016 ;



**Considérant** d'une part, l'émergence d'un schéma de mutualisation, du renforcement de l'esprit communautaire, et d'autre part, l'évolution des effectifs et des compétences de la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant ;

**Considérant** le choix ambitieux de la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant de répondre au défi de la performance des politiques publiques dont elle assume la responsabilité ;

**Considérant** le contexte budgétaire contraint dans lequel les Collectivités territoriales et les Établissements publics évoluent actuellement et au regard d'un contexte réglementaire en constante évolution ;

**Considérant** la volonté de la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant de se doter d'une nouvelle organisation garantissant à la fois, la vision transversale et décloisonnée de son administration communautaire, déclinée en trois grands blocs de Directions (Stratégiques, Opérationnelles et Supports) et des Chargés de Mission intervenant dans leur expertise respective ;

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré ;**

### **DECIDE, A L'UNANIMITE**

**Article 1 :** De valider l'organigramme de l'administration communautaire de la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant.

**Article 2 :** De donner mandat au Président de la CARL pour prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après envoi  
en Préfecture le, 28 AVR. 2017

Fait et délibéré à Gosier, le 13 Avril 2017

Pour extrait certifié conforme

Et publication ou notification le,  
02 MAI 2017

**LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION LA RIVIERA DU LEVANT**

  
**Jean-Pierre DUPONT**

